

# Table des programmes et conditions particulières

PROGRAMMES	SAINT-JÉRÔME	MONT-TREBLANT	MONT-LAURIER	CONDITIONS PARTICULIÈRES (PRÉALABLES OU EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES)	ATE	DEC-BAC
Accueil et intégration	081.A1 081.B1	081.A1	081.A1			
Transition	081.A3 081.B3	081.A3	081.A3			
Sciences de la nature	200.B0	200.B0	200.B0	TS <sup>1</sup> ou SN <sup>2</sup> 5 <sup>e</sup> Physique 5 <sup>e</sup> Chimie 5 <sup>e</sup> ou Maths 068-536 Physique 054-534 Chimie 051-534		
Sciences informatiques et mathématiques	200.C0	----	----	TS ou SN 5 <sup>e</sup> Physique 5 <sup>e</sup> Chimie 5 <sup>e</sup> ou Maths 068-536 Physique 054-534 Chimie 051-534		
Sciences humaines, profil Administration	300.32	----	----	TS ou SN 5 <sup>e</sup> ou Maths 068-526 ou 068-536		
Sciences humaines avec mathématiques	----	300.31	300.31	TS ou SN 5 <sup>e</sup> ou Maths 068-526 ou 068-536		
Sciences humaines, profil général	----	----	300.30			
Sciences humaines, profil Individu et société	300.33	300.33	----			
Sciences humaines profil Monde-Relations internationales	300.35	----	----			
Arts et lettres — Cinéma	500.25	----	----			
Arts et lettres — Journalisme et communications	500.45	----	----			
Arts et lettres — Scène et performances	500.65	----	----	Possibilité de questionnaire et entrevue		
Arts et lettres — Langues	500.55	----	----			
Arts plastiques	510.A0	----	----			
Technologie d'analyses biomédicales	140.B0	----	----	TS ou SN 4 <sup>e</sup> Chimie 5 <sup>e</sup> ou Maths 068-526 Physique 054-534 Chimie 051-534		
Soins infirmiers	180.A0	----	180.A0 Programme offert tous les deux ans. Prochaine admission : automne 2011	STE <sup>3</sup> ou SE <sup>4</sup> 4 <sup>e</sup> Chimie 5 <sup>e</sup> <sup>5</sup> ou Sciences physiques 056-430 + 056-486 Chimie 051-534 <sup>5</sup>		*
Techniques de génie mécanique	241.A0	----	----	TS ou SN 4 <sup>e</sup> Physique 5 <sup>e</sup> ou Maths 068-526 Physique 051-534	*	
Techniques de transformation des matériaux composites	241.C0	----	----	TS ou SN 4 <sup>e</sup> ou Maths 068-426 ou 068-436	*	
Techniques d'éducation à l'enfance	322.A0	----	----			
Techniques d'éducation spécialisée	351.A0	----	351.A0 Programme offert tous les deux ans. Prochaine admission : automne 2010			
Techniques de travail social	388.A0	----	----			
Technique d'intervention en loisir	391.A0	----	----		*	

# Table des programmes et conditions particulières (suite)

PROGRAMMES	SAINT-JÉRÔME	MONT-TREMBLANT	MONT-LAURIER	CONDITIONS PARTICULIÈRES (PRÉALABLES OU EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES)	ATE	DEC-BAC
Techniques de comptabilité et de gestion	410.B0	----	410.B0	TS ou SN 4 <sup>e</sup> ou Maths 068-436 ou 068-526 ou 068-536	*	
Techniques de l'informatique – Informatique de gestion	420.AA	----	----	TS ou SN 5 <sup>e</sup> ou Maths 068-526	*	
Techniques d'intégration multimédia	582.A1	----	----		*	*

<sup>1</sup> Technico-sciences

<sup>2</sup> Sciences naturelles

<sup>3</sup> Science et technologie de l'environnement

<sup>4</sup> Science et environnement

<sup>5</sup> Obligatoire pour l'automne 2011 seulement. Offert en préalable aux élèves inscrits en soins infirmiers au Cégep de Saint-Jérôme et au Centre collégial de Mont-Laurier.

## Conditions générales d'admission

À l'entrée au Cégep, être diplômé de l'ordre secondaire en respectant une des situations suivantes :

### POUR L'ANNÉE 2010-2011

#### » 1a.

Le candidat a obtenu un DES et doit avoir réussi les matières suivantes :

- \* langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- \* langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- \* mathématiques de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- \* science et technologie ou applications technologiques et scientifiques de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- \* histoire et éducation à la citoyenneté de la 4<sup>e</sup> secondaire ;
- \* arts de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- \* éthique et culture religieuse de la 5<sup>e</sup> secondaire ou éducation physique et à la santé la 5<sup>e</sup> secondaire.

#### » 1b.

Le candidat a obtenu un DEP et doit avoir réussi les matières suivantes :

- \* langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire
- \* langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire
- \* mathématiques de la 4<sup>e</sup> secondaire

#### » 1c.

Le candidat dont la formation est jugée équivalente par le collège.

#### » 2.

Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières du programme établies par le ministre, lesquelles précisent les cours préalables au programme.

#### » 3.

Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le Collège pour chacun de ses programmes.

Si vous avez obtenu votre DES avant 2010, veuillez vous référer au SRAM pour connaître les conditions d'admission: [www.sram.qc.ca](http://www.sram.qc.ca)

### DATE LIMITE DE DEMANDE D'ADMISSION

Pour la session d'automne : 1<sup>er</sup> mars

Pour la session d'hiver : 1<sup>er</sup> novembre

### CALENDRIER SCOLAIRE

Les études au collégial s'échelonnent généralement sur deux sessions par année.

Session d'automne : août à décembre

Session d'hiver : janvier à mai

### Prêt à faire votre demande d'admission?

#### ÉTAPES À SUIVRE :

- » 1. L'élève remplit une demande d'admission en ligne (frais de 30 \$) : <http://sram.omnivox.ca>
- » 2. Le SRAM reçoit les formulaires et établit des listes de classement selon les critères de chaque cégep.
- » 3. Le SRAM transmet les demandes d'admission au Cégep de Saint-Jérôme (le SRAM ne prend pas de décision relative à l'admission).
- » 4. Le Service du cheminement scolaire du Cégep étudie les demandes d'admission.
- » 5. Le Cégep avise le candidat admis et le SRAM avise le candidat refusé.